

Octobre 2012

Les mutations démographiques, et en particulier les déplacements de population, transforment les espaces.

Elles deviennent alors source d'enjeux pour l'aménagement du territoire.

### La population départementale

Au 1er janvier 2009, la population légale de l'Yonne est de **343 377 habitants** (population municipale<sup>1</sup> légale).

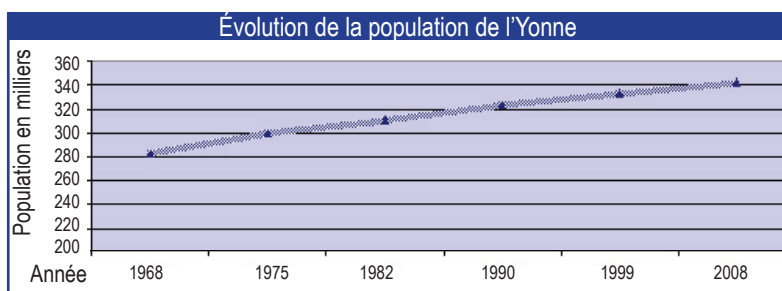
L'Yonne est le 68<sup>ème</sup> département le plus peuplé en France Métropolitaine et représente 0,54% de la population nationale tandis que la Bourgogne se place au 16<sup>ème</sup> rang des régions françaises les plus peuplées (2,6 % de la population nationale). Entre 1999 et 2008, la population bourguignonne a augmenté de 1,7 %, bien en dessous du niveau national (+ 6 %).

La population de l'Yonne a crû de 2,7 % pendant cette période, soit une évolution régulière de + 0,3 % par an pour atteindre 21% de la population régionale.

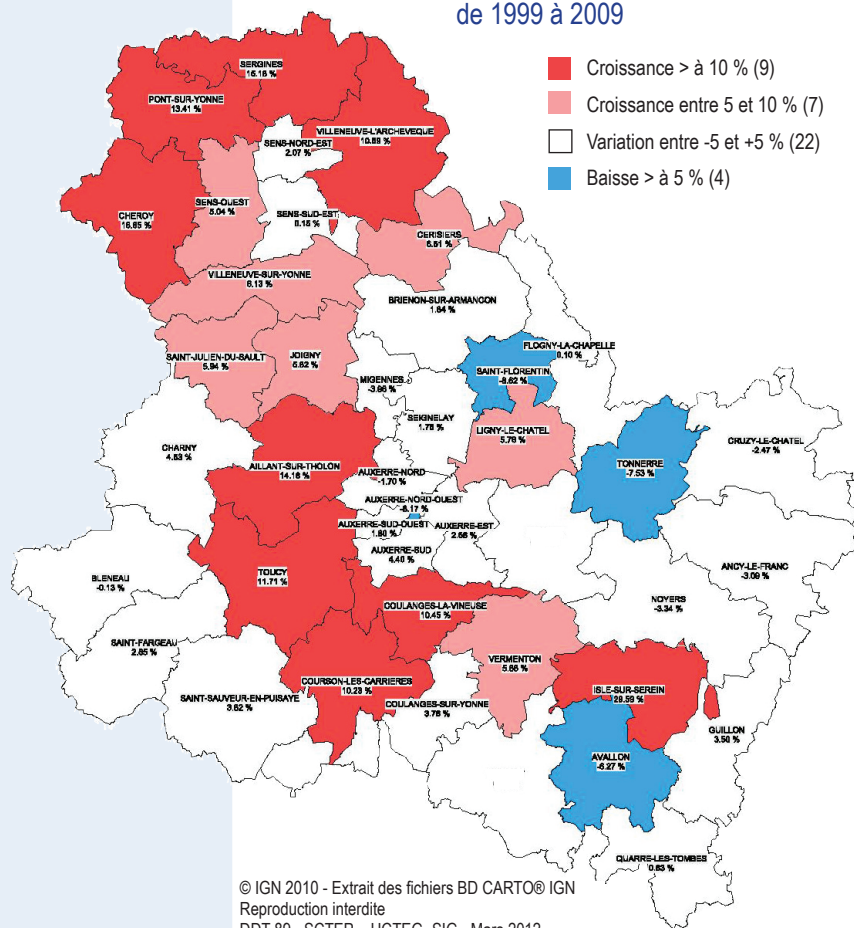
L'Yonne et la Côte d'or sont les départements bourguignons qui connaissent la croissance de population la plus forte.

La Saône-et-Loire reste le département le plus peuplé de la région, même s'il augmente en moyenne annuelle deux fois moins vite. A l'échelle régionale, seule la population de la Nièvre a diminué de 2,2 %.

Depuis 1999, l'évolution annuelle de population est stable à + 0,3% : l'Yonne gagne régulièrement des habitants, essentiellement grâce au solde migratoire (arrivées-départs).



### Évolution de la population cantonale de l'Yonne de 1999 à 2009



### Des cantons aux dynamiques démographiques variées

Les évolutions démographiques sur les 42 cantons de l'Yonne traduisent les disparités territoriales internes au département.

Les cantons d'Aillant-sur-Tholon, Chéroy, Coulanges-la-Vineuse, Courson-les-Carrières, l'Isle-sur-Serein<sup>2</sup>, Pont-sur-Yonne, Sergines, Toucy et Villeneuve-l'Archevêque sont marqués par une progression de population supérieure à 10%.

A l'inverse, les cantons d'Auxerre-Nord-Ouest, Avallon, Saint-Florentin et Tonnerre perdent plus de 6% de population.

*L'évolution positive est marquée pour les cantons du nord du département et ceux situés sur la moitié ouest de l'agglomération auxerroise. La corrélation avec le phénomène d'étalement urbain, sous l'influence croisée des agglomérations auxerroise et sénonaise, mais également de l'aire urbaine de Paris, est nette.*

<sup>1</sup> La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

<sup>2</sup> L'importante hausse sur le canton de l'Isle-sur-Serein (+29,59%) s'explique en grande partie par la nouvelle méthode de recensement de l'INSEE, qui intègre les personnes incarcérées dans la population du lieu d'incarcération, ici Joux-la-Ville.

## Des villes principales et secondaires en perte de vitesse

Phénomène marqué, toutes les communes de plus de 4 000 habitants perdent des habitants sur la période 1999/2009. Seule la commune de Joigny parvient à résister à cette tendance, avec un gain de population sur cette même période. Les communes d'Avallon, Migennes, Paron, Saint-Florentin et Tonnerre se distinguent avec une perte de population supérieure à 8%.

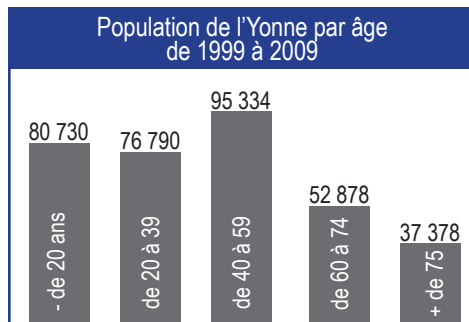
Commune	Population municipale 1999	Population municipale 2009	Variation en %
Auxerre	37 671	36 702	- 2,57
Avallon	8 217	7 252	- 11,74
<b>Joigny</b>	<b>10 008</b>	<b>10 353</b>	<b>+ 3,45</b>
Migennes	8 163	7 360	- 9,84
Paron	4 845	4 432	- 8,52
St Florentin	5 748	4 848	- 15,66
Sens	26 895	25 885	- 3,76
Tonnerre	5 979	5 246	- 12,26
Villeneuve-sur-Yonne	5 404	5 263	- 2,61

## Une population âgée . . . et vieillissante

A l'image de la situation régionale, la population ycaunaise est âgée : les plus de 60 ans représentent 26 % de la population contre 22 % pour la France. La Côte-d'Or fait exception, avec ses

structures universitaires et son attractivité, le département reste aussi jeune que la moyenne nationale. Le vieillissement est plus accentué pour la Nièvre où les plus de 60 ans représentent 31 % de la population.

L'espérance de vie des femmes est supérieure de 7 années à celle des hommes (75,8 années pour les hommes contre 82,9 années pour les femmes). En Bourgogne, cette espérance de vie est inférieure à la moyenne nationale (- 5 mois pour les hommes, - 3 mois pour les femmes).



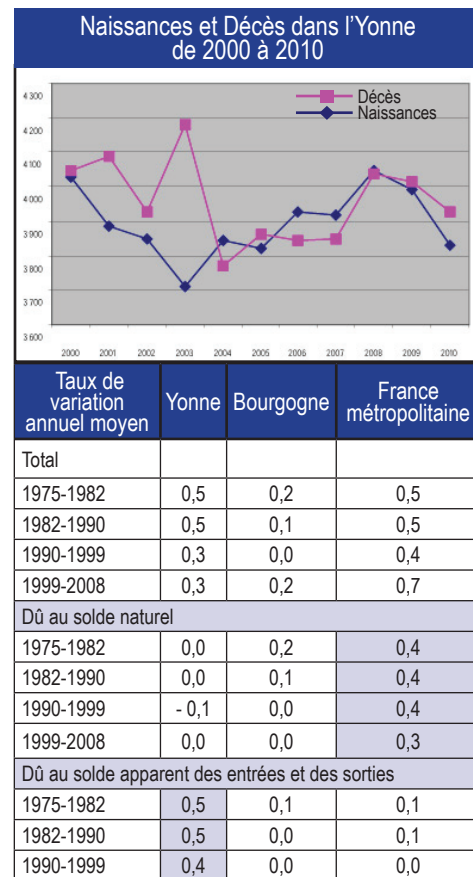
## Une croissance due aux mouvements migratoires

En Bourgogne, la croissance de la population est essentiellement due au solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les personnes entrant sur le territoire et celles qui le quittent.

On retrouve ce schéma pour le département de l'Yonne : l'accroissement annuel moyen de 0,3% est presque exclusivement lié au solde apparent des entrées-sorties. Entre 2000 et 2010, le solde naturel<sup>3</sup> est même globalement déficitaire : seules les années 2004, 2006, 2007 et 2008 sont excédentaires.

Depuis 2004 dans l'Yonne, les naissances et les décès évoluent de façon parallèle (le pic de

décès observé en 2003 est lié à l'épisode de canicule). A noter que la tendance à la hausse du nombre de naissances observée depuis 2004 s'est inversée depuis 2008.



En 2008, le taux de natalité de l'Yonne, de 11,8 % est légèrement supérieur au taux bourguignon de 10,9 % mais en-dessous du taux national de 12,9 %. Parallèlement, l'Yonne enregistre un taux de mortalité assez élevé : 11,8 % contre 10,5 % en Bourgogne.

<sup>3</sup> Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

# Zoom sur les dynamiques démographiques à l'œuvre dans l'Yonne

En France, la population globale croît, et cela essentiellement grâce au solde naturel. C'est-à-dire que les naissances l'emportent sur les décès. En revanche, le solde migratoire, bien que positif, joue un rôle très faible.

A cet égard, l'Yonne connaît une évolution inverse : si la population globale du département croît elle-aussi (de manière beaucoup plus modérée), cette croissance repose entièrement sur le solde migratoire. Les arrivants, de région parisienne notamment, sont un peu plus nombreux que les partants. Le solde naturel, négatif mais proche de zéro, joue quant à lui, un rôle quasi négligeable dans le résultat final.

A l'intérieur même du département, ce sont également et avant tout les migrations qui assurent la dynamique démographique. Ainsi, les communes croissent d'autant plus qu'elles parviennent à attirer de nombreux nouveaux habitants et, à l'inverse, elles décroissent d'autant plus qu'elles peinent à retenir ces habitants. Les variations inter-communales dues au solde naturel ont une influence beaucoup plus marginale.

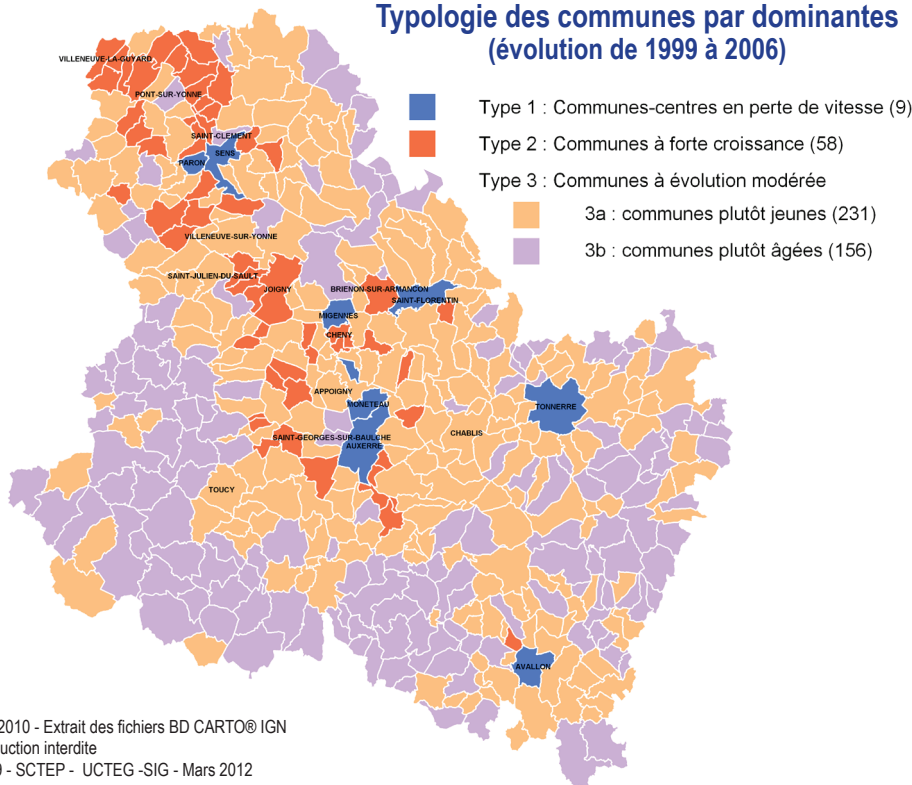
## Les migrations comme moteur de l'évolution démographique

L'étude de la structuration démographique du département (illustrée par la carte) est réalisée grâce à des ACP (analyse en composantes principales) et à des CAH (classification ascendante hiérarchique). Ces méthodes d'analyse statistique permettent de traiter plusieurs indicateurs et de synthétiser les informations qu'ils contiennent. Appliquées au département de l'Yonne, elles ont permis de quantifier l'importance prépondérante du phénomène migratoire, d'identifier 3 types principaux de communes et de mettre en évidence 4 variables clés permettant de caractériser ces communes.

Pour information, voici ces 4 variables :

- L'accroissement global de la population au km<sup>2</sup> entre 1999 et 2006
- L'accroissement naturel au km<sup>2</sup> entre 1999 et 2006
- L'accroissement migratoire au km<sup>2</sup> entre 1999 et 2006
- Le pourcentage de personnes de 60 à 74 ans en 2006

## Typologie des communes par dominantes (évolution de 1999 à 2006)



© IGN 2010 - Extrait des fichiers BD CARTO® IGN  
Reproduction interdite  
DDT 89 - SCTEP - UCTEG - SIG - Mars 2012

La représentation cartographique de cette typologie montre que l'évolution démographique est à l'origine d'une nette spécialisation des espaces. Elle met en évidence l'importance des axes de communication (A6, A19, ex RN6 et axe ferroviaire PLM) et de la proximité de Paris : en effet les communes à dynamique fortement positive se trouvent essentiellement dans la partie nord du couloir formé par les axes de communication.

La partition des communes selon l'âge et la dynamique naturelle de leurs habitants est moins marquée que la première opposition liée aux migrations. Pour autant on devine qu'elle est, elle aussi, une conséquence des migrations. Les communes moyennes les plus âgées (type 3b) sont celles qui, depuis des années, ne parviennent plus à attirer ou même retenir les jeunes. A l'inverse, les communes moyennes les plus jeunes (type 3a) sont celles qui ont le plus retenu ou attiré ces jeunes (Villedieu, Villeroy, Montigny-la-Resle...). Ainsi la structure par âge, qui est un phénomène démographique à évolution lente, fossilise en quelque sorte les mouvements migratoires des dernières décennies.

Sur la carte on voit que les communes de type 3a forment une sorte de couronne autour du couloir des axes de communication. Les communes de type 3b sont en revanche les plus reculées par rapport à ce couloir.

### Type 1 : Communes-centres en perte de vitesse

Communes-centres en perte de vitesse			
Accroissement migratoire au Km <sup>2</sup>	Accroissement naturel au Km <sup>2</sup>	Accroissement global au Km <sup>2</sup>	Taux de 60-74 ans
- - - -	+ + +	- - - -	+ / -

Ces communes sont caractérisées par des soldes migratoires fortement négatifs.

Ce sont les villes-centres avec parfois des communes de leur agglomération : Auxerre et Monéteau, Sens et Paron, Avallon...

Il est intéressant de noter que ces villes bénéficient en général de soldes naturels au km<sup>2</sup> parmi les plus positifs du département (sauf Saint-Florentin pour lequel il est très légèrement négatif). Cependant, cet accroissement « naturel » de la population par excédent des naissances sur les décès est loin de compenser les migrations de population. Le cumul des deux produit une décroissance globalement forte. Seule la commune de Sens compense les départs par l'excédent des naissances et parvient à une légère croissance sur la période considérée.

Les pourcentages des personnes de 60 à 74 ans y sont variables et peu caractéristiques.

### Type 2 : les communes à forte croissance

Communes à forte croissance			
Accroissement migratoire au Km <sup>2</sup>	Accroissement naturel au Km <sup>2</sup>	Accroissement global au Km <sup>2</sup>	Taux de 60-74 ans
+ +	+	+ +	+ / -

Les communes de ce type sont caractérisées par des accroissements globaux assez forts.

Dans la majorité des cas, la dynamique est due aux migrations occasionnées par la péri-urbanisation. Les communes concernées accueillent

au nord du département, des ménages venant de la région parisienne et en périphérie des villes-centres, les ménages qui les quittent (Champs-sur-Yonne, Courtois-sur-Yonne...). Dans quelques cas plus rares c'est la dynamique naturelle qui fait la croissance (Cheny, Cuy, Augy, Villemer...).

Les accroissements naturels au km<sup>2</sup> et les pourcentages de personnes de 60 à 74 ans y sont variables et peu caractéristiques.

### Type 3 : les communes à évolution modérée

Accroissement migratoire au Km <sup>2</sup>	Accroissement naturel au Km <sup>2</sup>	Accroissement global au Km <sup>2</sup>	Taux de 60-74 ans
Communes moyennes de type 3a			
=	=	=	-
Communes moyennes de type 3b			
=	-	=	+

Ces communes, les plus nombreuses, sont dans une situation « intermédiaire », avec des évolutions migratoires et globales plutôt modérées (ni de forte croissance ni de forte décroissance).

Elles se différencient entre elles par la structure par âge de leurs habitants :

■ Les communes de type 3a présentent une population plus jeune (les 60 à 74 ans sont moins représentés) et l'accroissement naturel au km<sup>2</sup> y est moyen à fort.

■ Les communes de type 3b, présentent une population plus âgées (les 60 à 74 ans sont plus représentés) et l'accroissement naturel au km<sup>2</sup> y est moyen à faible. On y trouve les communes rurales délaissées mais aussi d'autres communes qui parviennent à attirer quelques nouveaux habitants.

### Des conséquences sociales et foncières marquées

Parmi les conséquences nombreuses et variées des mouvements de population, citons la **disqualification des centres-villes anciens** avec une augmentation du nombre des logements vacants et vétustes, et la **construction massive de nouvelles habitations dans les communes alentours**. La péri-urbanisation est souvent à l'origine du **grignotage des espaces agricoles et naturels** et produit des formes urbaines peu qualitatives.

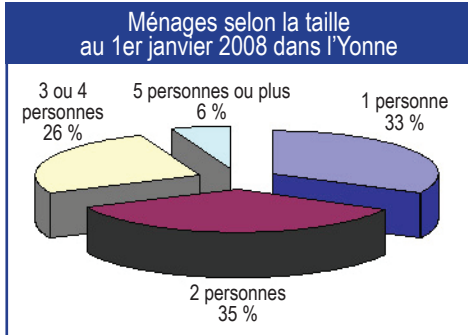
Dans les zones rurales reculées en revanche, la **dévitisation conduit à des situations d'isolement problématiques** qui concernent souvent des personnes âgées et/ou aux revenus faibles.

Les services de l'État et les collectivités locales en charge de l'aménagement du territoire, doivent agir pour limiter les déséquilibres. La démarche peut consister parfois à atténuer la spécialisation des communes en jouant sur les causes : dans certaines grandes villes françaises les architectes et urbanistes sont mis à contribution pour repenser la ville, la manière de l'habiter et le rôle des espaces publics. Le but est dans ce cas de proposer une alternative attractive au rêve très répandu du pavillon individuel. Dans d'autres approches, le but peut être d'accompagner les mutations de manière à en limiter les effets délétères : on cherche alors par exemple à développer des modèles d'urbanisation plus économes et astucieux que celui du lotissement classique. Pour ce qui est des zones rurales en déclin, les voies d'amélioration recherchées visent à passer outre la question du réseau de transport qui est la cause du délaissement : on peut citer en exemple l'aménagement numérique du territoire, la promotion du télétravail ou encore du tourisme rural.



## Des ménages de composition traditionnelle

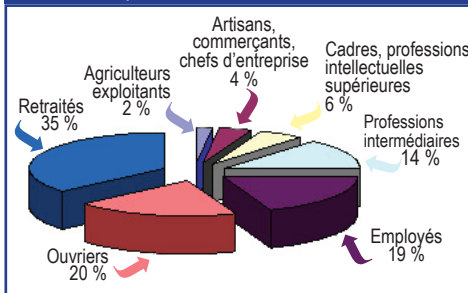
Les ménages ycaunais sont principalement composés de 1 ou 2 personnes, à 68 %. Dans l'Yonne, le mariage reste la situation matrimoniale la plus répandue : 1 ycaunais sur 2 est marié. Comme ailleurs toutefois, le nombre de mariages est en régression : - 26 % entre 2000 et 2009.



## L'activité : 1 ycaunais sur 4 à la retraite

Dans l'Yonne, les retraités représentent le quart de la population totale. Ils représentent également le tiers de la population des + 15 ans, ce qui est largement supérieur au taux en France (25,6 %) et en Bourgogne (30,8 %). Ces chiffres pourraient encore s'accroître dans les années à venir, conséquence directe du vieillissement de la population, et des capacités d'accueil de l'Yonne avec une transformation progressive des résidences secondaires en résidences principales.

### Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle dans l'Yonne



Dans la population active, les ouvriers et les employés sont les catégories professionnelles les plus représentées. Les professions intermédiaires et les cadres supérieurs se classent à la suite.

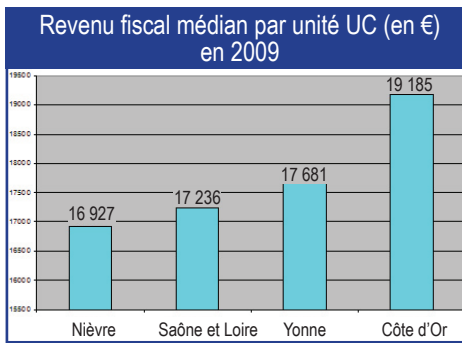
## Des écarts qui se creusent en terme de qualification et de revenus des ménages

Le département de l'Yonne est marqué par une proportion élevée et stable des personnes sans diplôme non scolarisées. Cette catégorie représente environ 20,7 % des + 15 ans (non-scolarisés) en 2008, alors qu'elle est de 19,1 % en Bourgogne et 18,7 % en France.

La part des personnes ayant un diplôme inférieur au BAC diminue (49,5 % en 2008 alors elle était de 57,5 % en 1999), au profit de la part des personnes ayant un diplôme équivalent ou supé-

rieur au BAC qui progresse largement (+ 50 % en 10 ans).

En terme de revenus, l'Yonne occupe une place moyenne : 43<sup>ème</sup> rang français pour les revenus fiscaux médians par unité de consommation (UC) (17 681 € par UC pour l'année 2009).



La région Bourgogne occupe elle-aussi une position moyenne, 11<sup>ème</sup> région avec un revenu fiscal médian de 17 859 € par unité de consommation. A remarquer, que la région Ile de France se situe à 21 547 € par UC.

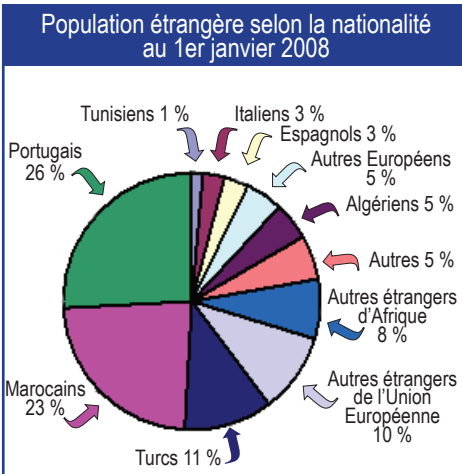
A l'image de ce qu'on observe pour les niveaux de qualification, l'analyse de la distribution des revenus au sein de la population montre que l'écart se creuse (Cf. rapport inter-déciles (D9/D1)<sup>4</sup> qui est passé de 4,5 à 4,8 entre 2007 et 2009).

## Les étrangers dans l'Yonne

En 2008, 13425 étrangers vivent dans l'Yonne, ce qui représente 3,9% de la population, contre 3,8% en Bourgogne, et 5,8 % en France Métropolitaine. 41,7 % d'entre eux sont des étrangers hors Union Européenne.

Le département de l'Yonne ainsi que la Saône et Loire, historiquement plus industrialisés, comptent davantage d'étrangers, mais restent en deçà de la proportion nationale.

Les nationalités étrangères les plus représentées sont les Portugais et les Marocains. Ils représentent respectivement 26% et 23% des étrangers dans l'Yonne. La population étrangère est composée pour ses 2/3 de personnes âgées de 20 à 64 ans, les moins de 20 ans et les plus de 60 ans représentant respectivement 19 % et 14%.



## Dans l'avenir

Selon la projection<sup>5</sup> de la population municipale de l'Yonne, la population de l'Yonne devrait continuer à croître pour atteindre environ 368 892 Icaunais en 2040 (+ 25 000 habitants).

Cette hypothèse de croissance, s'appuie toujours sur la capacité du département à continuer d'attirer une population extérieure, notamment francilienne. Le solde naturel devrait continuer à se creuser, du fait du vieillissement général de la population et de l'attractivité de l'Yonne vis-à-vis des retraités.

L'YONNE, dispose d'une démographie encourageante à l'échelle de la région Bourgogne.

La croissance démographique, soutenue par l'apport extérieur de population, est un atout pour le département qui doit savoir s'organiser pour optimiser les effets induits sur l'habitat, le développement des infrastructures, les services publics ou l'économie.

Les phénomènes d'étalement urbain ou de désertification rurale peuvent y apparaître plus modérés que dans les régions voisines où la pression foncière est très forte (région parisienne ou lyonnaise) ou l'enclavement plus marqué (Massif central, ...).

Cette situation relativement nuancée a probablement conduit à sous-estimer le besoin d'une véritable politique d'aménagement du territoire durable et partagée par les acteurs publics locaux. Dans la droite ligne des engagements du Grenelle de l'Environnement, l'action de la DDT doit désormais pleinement intégrer ces enjeux.

Octobre 2012

Conception et réalisation DDT 89  
3 rue Monge - BP 79  
89000 AUXERRE cedex

Source statistiques : INSEE, RP 2006 et 2009  
Institut national de la statistique et des études économiques

Étude : DDT/SCTEP  
Service Connaissance des Territoires et Émergences de Projets  
Unité Connaissances des Territoires et Études Générales

Site des services de l'État dans l'Yonne  
[www.yonne.gouv.fr](http://www.yonne.gouv.fr)

<sup>4</sup> Les déciles du revenu fiscal par unité de consommation décrivent la distribution des revenus par tranche de 10% des personnes. Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports inter-déciles : le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

<sup>5</sup> Une projection ne peut pas être assimilée à une prévision. Les modèles de projection ne prennent pas en compte les facteurs hexogènes.